

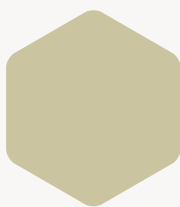


TOUT SAVOIR SUR LES AIDES AU FINANCEMENT DE VOTRE DÉMARCHE D'ÉCO-CONCEPTION

04 février 2025

A travers cet article, vous aurez toutes les clés pour comprendre les financements auxquels vous pouvez prétendre pour vous accompagner dans votre démarche d'éco-conception.

Que vous représentiez une petite ou moyenne entreprise, ou bien une entreprise de taille intermédiaire, voire un grand groupe, il existe maintes solutions pour vous permettre de faire de l'éco-conception une réalité au sein de votre organisation !



LES PRESCRIPTEURS

L'Agence de la Transition Ecologique (ADEME)

L'ADEME est un établissement public français, sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Sa mission principale est de soutenir, promouvoir et accompagner la transition écologique et énergétique en France.

Ses rôles clés :

- Accompagnement et financement
- Expertise et conseil
- Sensibilisation et communication



Banque Publique d'Investissement France (BPI France)

Bpifrance est une institution publique créée en 2013, détenue par l'État français et la Caisse des Dépôts.

Elle soutient les entreprises françaises à toutes les étapes du développement.



Ses rôles clés :

Bpifrance joue également un rôle clé dans la promotion de l'innovation, l'internationalisation des entreprises, et la transition écologique. Les dispositifs de transition écologique sont pilotés par Bpifrance et co-financés par l'ADEME.

www.valobat.fr

0180 83 60 70



COMMENT FONCTIONNE LES FINANCEMENTS DE L'ÉCO-CONCEPTION EN FONCTION DU PRESCRIPTEUR ?



En éco-conception, plusieurs aides sont envisageables et détaillées dans les pages suivantes en fonction de la taille de votre entreprise, au sens européen du terme.

Il est bon de savoir que l'accompagnement BPIfrance prend en charge la mise en relation avec un expert éco-conception. A contrario, les financements de l'ADEME sur l'éco-conception nécessitent d'identifier vous-même l'acteur pouvant vous accompagner.

Nous vous invitons à ne pas débiter d'accompagnement en éco-conception avec des tiers avant le dépôt de vos dossiers de demande de financement.

Pour en savoir plus, Valobat se rendra disponible à partir d'avril 2025 dans des rendez-vous avec ses experts éco-conception.

QUALIFICATION DU STATUT DE MON ENTREPRISE

Le tableau ci-dessous permet d'identifier la taille de son entreprise. En fonction de la taille de cette dernière, le taux de pris en charge sera différent.

Taille de l'entreprise	Conditions (Source : https://www.economie.gouv.fr/cedef/entreprises-categories)
Petite entreprise	Nombre d'employés < 50 Bilan < 10 M€ Chiffre d'affaires < 10 M€
Moyenne entreprise	Nombre d'employés < 250 Bilan < 43 M€ Chiffre d'affaires < 50 M€
Entreprise de taille intermédiaire	Nombre d'employés < 5 000 Bilan < 2 000 M€ Chiffre d'affaires < 1 500 M€
Grand groupe	Ne peut être classées dans les catégories précédentes

LES DIFFÉRENTS FINANCEMENTS À L'ÉCO-CONCEPTION POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME)

Tremplin pour la transition écologique des PME – 1er pas éco-conception

Accompagné d'un expert, montez en compétence en initiant une première démarche d'éco-conception sur un produit au sein de votre société

Dépenses éligibles :

- Premier bilan des enjeux environnementaux de l'entreprise
- Etude d'éco-conception qualitative ou quantitative sur un ou des produit(s)
- Formation

Montant d'aide

5000€ (avec condition minimum de coût de projet)

Pourcentage de subvention en fonction de votre taille et votre chiffre d'affaires

Maximum 80%

[Lien vers l'aide](#)



Diagnostic Ecoconception

L'étape de diagnostic produit est essentielle pour identifier les actions à déployer. Faites-vous accompagner par un expert pendant 18 jours afin d'étudier les impacts environnementaux de votre produit et les améliorations envisageable.

Dépenses éligibles :

- Sensibilisation et formation de mes équipes
- Quantification des impacts de mon produit
- Identification et chiffrage des leviers d'éco-conception
- Préparation à la mise en œuvre du plan d'actions

Tarif du diagnostic

De 5400€ à 7200€ HT pour une prestation évaluée à 18000€

[Lien vers l'aide](#)



Mise en œuvre éco-conception

L'étape de mise en œuvre est l'application de votre plan d'actions d'éco-conception sur le ou les produit(s) étudiés. Faites-vous accompagner par plusieurs experts afin de développer et d'évaluer votre prototype éco-conçu.

Dépenses éligibles

- Application des leviers d'éco-conception identifiés
- Prototypage
- Test de qualité et d'industrialisation
- Quantification des impacts de mon produit éco-conçu

Assiette d'aide éligible

100 000€

Pourcentage de subvention en fonction de votre taille et votre chiffre d'affaires

Maximum 80%

[Lien vers l'aide](#)



Investissement éco-conception

[Voir page suivante](#)

LES DIFFÉRENTS FINANCEMENTS À L'ÉCO-CONCEPTION POUR LES ENTREPRISE DE TAILLE INTERMÉDIAIRE (ETI) ET LES GRANDS GROUPES

Etude d'éco-conception des produits et des services

Cette aide financière se décompose en deux étapes expliquées par la suite. Il est important de notifier que ces étapes peuvent être intégrées les deux dans le même projet ou peuvent être deux demandes d'aide différentes.

Diagnostic éco-conception

L'étape de diagnostic produit est essentielle pour identifier les actions à déployer. Faites-vous accompagner par un expert afin d'étudier les impacts environnementaux de votre produit et les améliorations envisageable.

Dépenses éligibles :

- Sensibilisation et formation de mes équipes
- Quantification des impacts de mon produit
- Identification et chiffrage des leviers d'éco-conception
- Préparation à la mise en œuvre du plan d'actions

Assiette d'aide éligible : 50 000 €
Pourcentage de subvention : maximum 60%

Mise en œuvre éco-conception

L'étape de mise en œuvre est l'application de votre plan d'actions d'éco-conception sur le ou les produit(s) étudiés. Faites-vous accompagner par plusieurs experts afin de développer et d'évaluer votre prototype éco-conçu après un diagnostic éco-conception interne ou externe.

Dépenses éligibles :

- Application des leviers d'éco-conception identifiés
- Prototypage
- Test de qualité et d'industrialisation
- Quantification des impacts de mon produit éco-conçu

Assiette d'aide éligible : 100 000 €
Pourcentage de subvention : maximum 60%

[Lien vers l'aide](#)



Investissement éco-conception (pour toutes les entreprises)

L'investissement éco-conception est la dernière étape du parcours d'accompagnement précédemment expliqué. Cette aide permet de prétendre à une prise en charge d'un investissement, matériel ou de travaux afin d'adapter vos locaux à la production de votre produit éco-conçu. Il est nécessaire d'avoir réalisé un diagnostic écoconception ou équivalent

Assiette d'aide éligible :

300 000 € (en fonction des aides de minimis obtenues par l'entreprise durant les 3 dernières années)

Pourcentage de subvention en fonction de votre taille et de votre chiffre d'affaires :
Maximum 60%

[Lien vers l'aide](#)

